



ÉVÉNEMENT

**MES PREMIERS JEUX - CENTRE-DU-QUÉBEC
PRÉSENTÉ PAR : Club de patinage les Gerris**

Du : 12 mars, 2016

Au : 12 mars, 2016

SANCTION : PJ-15-116

Sanctionné par Patinage Québec

Détail de sanction – MES PREMIERS JEUX

Club de patinage les Gerris

ANNONCE LA TENUE DE MES PREMIERS JEUX - Centre-du-Québec

Dates : 12 mars, 2016 au 12 mars, 2016

Cet événement s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région Centre-du-Québec

Président(e) comité organisateur : Josée Tardif # Téléphone : 819-621-0431

Courriel : mdjojomichel@gmail.com

Président(e) de la événement : Annie Fiset

Téléphone : 819-362-6958

Courriel : fiset.demers@gmail.com

Représentant technique : Jacques Boivert

Spécialiste de données en chef : Lucie Lorrain

Spécialiste de données informatiques : Lucie Lorrain

PATINAGE QUÉBEC N^o DE SANCTION : PJ-15-116

NOM DU CLUB HÔTE : Club de patinage les Gerris

COURRIEL : cpa_lesgerris@hotmail.com

Cette **événement** est sanctionné par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

L'événement se tiendra à :

GLACE 1

Aréna Léo-Paul Boutin
1051, St-Jean
Plessisville (Qc) G6L 1R3

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **Glace 1 85' X 200'**

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de l'événement, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des participants

- 1) Les participants sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des bénévoles et/ou officiels chargés de l'activité.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de tout événement subséquent.

5.0 Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants. Sa décision sera sans appel.
- B) Restrictions approuvées par le comité provincial :

Les personnes de sexe masculin ne seront pas admises dans les chambres des compétiteurs de sexe féminin.

6.0 Frais d'inscription

55 \$ par événement en simple

60 \$ par événement en équipe

6.1 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés au plus tard le 12 février, 2016 à l'adresse suivante :

Annie Fiset
2450, Lacerte
Plessisville (Qc) G6L 2L7

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis d'événement ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de l'événement.

7.0 Enregistrement

Tous les participants devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur activité.

8.0 Calcul des résultats

Normes de performance Les résultats des patineurs ou des équipes sont calculés séparément, car les patineurs ou les équipes ne concurrencent pas les uns contre les autres pour un classement. Les récompenses sont décernées en fonction des normes de performances atteintes (Mérite, Bronze, Argent ou Or).

9.0 Prix

Pour les patineurs des catégories Patinage Plus recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

10.0 Horaire de l'activité

Un horaire provisoire sera transmis au Club après la date limite des inscriptions.

11.0 Frais d'admission :

12 ans et Plus 5 \$

6 à 11 ans 2 \$

5 ans et moins Gratuit

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

ADMISSIBILITÉ – ÉVÉNEMENTS INDIVIDUELLES

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs doivent être inscrits Patinage Plus auprès de Patinage Canada.

Les patineurs doivent patiner sur une glace Patinage Plus **seulement**; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel entre le 1^{er} septembre et le 31 mars de l'année courante.

Le port du casque est obligatoire pour tous les patineurs.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Tous les événements du volet Patinage Plus Étoile se dérouleront par circuit et les patineurs exécuteront leur performance sur une musique imposée. Les musiques peuvent être téléchargées sur le site de Patinage Québec dans la section sécurisée

La trousse technique Patinage Plus de Patinage Québec doit être consultée pour chaque événement afin de connaître les circuits imposés, les normes de performance et les musiques imposées.

Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au circuit.

✓ FILLES

• ÉTAPE 3

Étape : Avoir réussi l'étape 3, mais pas plus.

Âge : Aucune limite d'âge

Circuit : 1 min. 15 sec.

• ÉTAPE 2

Étape : Avoir réussi l'étape 2, mais pas plus.

Âge : Aucune limite d'âge

Circuit : 1 min. 15 sec.

✓ GARÇONS

ADMISSIBILITÉ - ÉVÉNEMENTS ÉQUIPES

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs peuvent avoir des cours de groupe (Patinage Plus), des cours semi-privés ou privés (Étoile) avec un entraîneur professionnel.

Le port du casque est obligatoire.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES - ÉVÉNEMENTS ÉQUIPES

Une équipe doit être composée d'au moins 3 patineurs, au plus 6. Chaque patineur sera autorisé à faire un maximum de 2 éléments.

Les éléments sont patinés dans l'ordre annoncé.

Chaque élément sera exécuté **une seule fois**.

- **ÉQUIPE ÉTAPE 5**

Étape : Avoir réussi l'étape 5, mais pas plus.

Âge : Aucune limite d'âge

Éléments : Voir trousse technique Patinage Plus

- **ÉQUIPE ÉTAPE 4**

Étape : Avoir réussi l'étape 4, mais pas plus.

Âge : Aucune limite d'âge

Éléments : Voir trousse technique Patinage Plus

- **ÉQUIPE ÉTAPE 3**

Étape : Avoir réussi l'étape 3, mais pas plus.

Âge : Aucune limite d'âge

Éléments : Voir trousse technique Patinage Plus

- **ÉQUIPE ÉTAPE 2**

Étape : Avoir réussi l'étape 2, mais pas plus.

Âge : Aucune limite d'âge

Éléments : Voir trousse technique Patinage Plus

❖ Une musique de fond est permise durant les épreuves d'équipe